

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL PONTIFICAL POUR LES COMMUNICATIONS SOCIALES**

*Salle Clémentine
Vendredi 9 mars 2007*

*Eminences,
Chers frères dans l'épiscopat,
Chers frères et sœurs dans le Christ!*

Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui au Vatican à l'occasion de l'Assemblée plénière annuelle du Conseil pontifical pour les Communications sociales. Mes remerciements vont tout d'abord à Mgr Foley, Président du Conseil, pour ses commentaires très courtois d'introduction. Je souhaite vous exprimer à tous ma gratitude pour votre engagement au service de l'apostolat des communications sociales, dont l'importance ne peut pas être sous-estimée dans notre monde de plus en plus technologique.

Le domaine des communications sociales connaît de rapides mutations. Alors que la presse écrite lutte pour conserver sa diffusion, d'autres formes de média tels que la radio, la télévision et internet se développent à une très grande vitesse. Sur la toile de fond de la mondialisation, cette montée en puissance des médias électroniques coïncide avec sa concentration croissante entre les mains d'un petit nombre de multinationales, dont l'influence dépasse toutes les frontières sociales et culturelles.

Quels ont été les résultats et les effets de cette croissance de l'industrie des médias et du divertissement? Je sais que cette question mobilise votre attention. En effet, étant donné le rôle croissant que jouent les médias dans la formation de la culture, elle concerne toutes les personnes qui ont à cœur le bien-être de la société civile.

Indubitablement, les différentes composantes des mass-médias apportent de nombreux bénéfices à la civilisation. Il suffit de penser aux documentaires de qualité et aux programmes d'information, aux programmes de divertissement sains, et aux débats et aux interviews qui aident à réfléchir. Par ailleurs, au sujet d'internet, il faut bien sûr reconnaître que ce média a ouvert un monde de connaissances et de savoirs auquel auparavant beaucoup ne pouvaient avoir que difficilement, voire pas du tout, accès. De telles contributions au bien commun doivent être saluées et encouragées.

D'un autre côté, l'on constate aussi aisément qu'une grande partie de ce qui est transmis sous diverses formes dans les foyers de millions de familles à travers le monde est destructeur. En apportant la lumière de la vérité du Christ sur de telles ombres, l'Eglise fait naître l'espérance. Renforçons nos efforts pour encourager chacun à placer la lampe sur le lampadaire afin qu'elle brille pour tous au foyer, à l'école et dans la société (cf. *Mt* 5, 14-16)!

A cet égard, mon Message pour la Journée mondiale des Communications sociales de cette année attire l'attention sur la relation entre les médias et les jeunes. Mes préoccupations ne sont pas différentes de celles de toute mère et de tout père, ou enseignant, ou citoyen responsable. Nous reconnaissons tous que "la beauté, telle un miroir du divin, inspire et vivifie les cœurs et les esprits des jeunes, alors que la laideur et la vulgarité ont un impact avilissant sur les attitudes et les comportements" (n. 2; cf. ORLF, n. 5 du 30 janvier 2007). La responsabilité d'introduire et d'éduquer les enfants et les jeunes sur les voies de la beauté, de la vérité et de la bonté est en effet d'une grande importance. Elle peut être assumée par les industries des médias uniquement dans la mesure où celles-ci promouvront la dignité humaine fondamentale, la véritable valeur du mariage et de la vie familiale, et les réalisations et les objectifs positifs de l'humanité.

J'appelle à nouveau les responsables de l'industrie des médias à conseiller aux producteurs de sauvegarder le bien commun, de défendre la vérité, de protéger la dignité humaine individuelle et de promouvoir le respect pour les besoins de la famille. Et en encourageant chacun de vous qui êtes réunis ici aujourd'hui, je suis certain que vous saurez apporter toute l'attention nécessaire afin d'assurer que les fruits de vos réflexions et de votre étude seront effectivement partagés avec les Eglises particulières à travers la paroisse, l'école et les structures diocésaines.

A chacun de vous, à vos collègues et aux membres de votre famille à la maison, je donne ma Bénédiction apostolique.